



Information École d'Athlétisme de St Palais sur Mer

L'accueil des enfants se fait à partir de 15h20 le Mercredi et le cours de 15h30 à 17 h pour les enfants dès 7 ans.

- Au stade de foot, 90 avenue de Courlay, 17420 St Palais sur Mer à partir de Septembre.
- Si la pluie et le froid perturbent les entraînements sur le stade, les enfants seront accompagnés au gymnase 22 rue des Écoles, 17420 St Palais sur Mer (prévoir des baskets propres à semelles blanches).

Il est souhaitable que les enfants soient en possession d'une bouteille d'eau et d'une tenue de sport.

Un tee-shirt au prix de 15€ sera à la disposition des enfants. Celui-ci sera échangeable pendant 2 ans si l'enfant grandit (gratuitement si état correct). Il est rappelé que tous les enfants doivent porter les couleurs du club en compétition.

Il vous sera proposé un calendrier pour les dates de compétitions (il est conseillé aux parents de les accompagner). Un rappel sera fait 15 jours avant pour les inscriptions.

En cas d'empêchement, merci d'avertir Jean-Claude au 06 64 99 69 11.

Pas de cours pendant les vacances scolaires. Reprise le Mercredi 7 Septembre 2022.

Mes Devoirs

1. Je dois être dans une tenue adaptée au sport et à la saison
2. Je dois arriver à l'heure
3. Je dois venir régulièrement pour progresser
4. Je dois écouter les consignes et conseils
5. Je dois m'appliquer
6. Je dois faire plusieurs fois les ateliers
7. Je dois jouer avec les autres
8. Je dois faire tous les ateliers que l'on me propose même si j'ai le droit de ne pas les aimer
9. Je dois laisser mon papa et ma maman durant le temps de l'activité
10. Je dois faire attention à moi-même et aux autres

Mes Droits

1. J'ai le droit de jouer
2. J'ai le droit d'exprimer mes émotions
3. J'ai le droit de me faire aider
4. J'ai le droit d'entrer en relation avec les autres
5. J'ai le droit de me reposer quand je veux
6. J'ai le droit de faire beaucoup d'essais avant de réussir
7. J'ai le droit d'être content de moi

Le Président,
Jean-Marie TOURET